

Avant-match

Au début du mois d'octobre, le président fondateur de l'Asulf a félicité l'Association des diplômés de l'Université Laval, qui donne l'exemple de l'emploi d'une appellation bien française. On a invité les amateurs à se rendre au **rendez-vous d'avant-match** plutôt qu'au *tailgate*



(Source de la photographie: site de l'ADUL)

(littéralement : hayon). Une telle rencontre a généralement lieu dans le stationnement d'un stade avant la compétition où les amateurs consomment boissons et nourriture placées, pour l'occasion, dans le coffre de la voiture ou sur le hayon. Espérons que l'exemple sera contagieux et que les locuteurs se familiariseront avec l'expression.

« Si on tient à ce que le Québec soit français... »

il faut assumer le fait que notre langue est à la fois menacée et vivante, fragile et dynamique, une et plurielle, et qu'elle ne peut pas être défendue au nom d'un certain intégrisme identitaire et d'une conception monologique de la culture. Ni par la reprise inlassable d'un discours de la dégradation, de la déprime et de l'échec...

(Pierre Nepveu, dans *Liberté*, n° 300, été 2013, p. 9).



L'État québécois : un mauvais citoyen !

La Société des alcools du centre commercial Place-Navilès a installé une affiche sur le terrain de stationnement : SAQ/Réservé pour clients seulement. Cela heurte la langue. L'avertissement est du « traduitu », comme le dirait Gaston Miron. Le mot « seulement » est inutile et il est inspiré de l'utilisation habituelle du mot anglais, omniprésent dans le même contexte. Par ailleurs, en français, on réserve le stationnement aux clients. Mais en anglais, on dit : *reserved for*. En somme, l'affiche devrait annoncer tout simplement : SAQ/Réservé aux clients. L'Asulf souhaite que la Société consulte ses linguistes à la première occasion.

Le Soleil

a une bonne idée, mais...

Le Soleil a la bonne idée de publier une bande quotidienne en collaboration avec Antidote afin d'enrichir la langue des Québécois. Il serait intéressant d'en consacrer une à l'interjection « ouah ! ». Cette dernière est l'équivalent de *wow !*, employé aux États-Unis. Les publicitaires du journal ignorent « ouah ! », comme en fait foi le cahier promotionnel intitulé *Flamboyante Gaspésie* distribué à la fin d'août. L'accroche du cahier est « L'effet wow ». On la reproduit même trois fois dans le cahier. Il serait utile que les publicitaires du *Soleil* sachent qu'on peut ressentir également un effet ouah, lequel est identique à l'effet *wow* des Américains.



| SOMMAIRE | | |
|--|--|---|
| ⇨ Le français dans la francophonie d'Amérique | | 2 |
| ⇨ L'anglais, la langue de référence | | 2 |
| ⇨ La France entre <i>boosteurs</i> et <i>FreeHug</i> | | 2 |
| ⇨ « Trudeau contemple une majorité » | | 3 |
| ⇨ Une béquille ? | | 3 |
| ⇨ Personnel permanent... ou « régulier » | | 3 |
| ⇨ Une page Facebook de l'Asulf | | 4 |
| ⇨ Et le site Web ? | | 4 |
| ⇨ Yvon Delisle publie la 6 ^e édition de <i>Mieux dire, mieux écrire</i> | | 4 |
| ⇨ Viennent de paraître | | 4 |
| ⇨ Une première adhésion offerte en cadeau ? | | 4 |

La
présidente
Pierrette
VACHON-
L'HEUREUX



Le français dans la francophonie d'Amérique

Suis-je francophone parce que je parle français ? Suis-je anglophone parce que je parle anglais ? Suis-je l'un et l'autre parce que je suis bilingue ? Peut-on être à la fois l'un et l'autre ? Autant de questions qui flottaient dans l'air lors de la fondation à Québec du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique. Peut-on se dire francophone sans être pétri de références à la culture française ? Voilà la question posée. À vouloir installer les racines de la francophonie d'Amérique au cœur de l'aventure canadienne nourrie essentiellement, aux yeux de certains, de l'héritage des Premières Nations, on néglige le fondement culturel européen de notre identité. Le fait français en Amérique prend un drôle de visage.

Le français porté par le mouvement d'immersion en français qui sillonne le territoire canadien

hors Québec est-il le français que les Canadiens français d'autrefois et les Québécois de souche de maintenant portent en eux ? La langue porte la pensée de ses locuteurs et de ses locutrices. Elle en est imprégnée et se laisse modeler par les besoins d'expression qu'elle doit satisfaire. Le réservoir de parlants français au Canada, significativement augmenté des enfants ayant connu l'immersion, sera-t-il le reflet d'une américanité nouvelle ? De toute façon, la langue de Molière se fera entendre à travers une francophonie et une francophilie étroitement liées au développement touristique que les liens tissés par la présence des Français, fondateurs de la Nouvelle-France, ne sauraient qu'enrichir. Souhaitons que le français d'ici reste ancré dans le français d'ailleurs afin que la francophonie soit ouverte au monde entier.

L'anglais, la langue de référence

Une journaliste, S. Martin, a écrit un article dans *Le Journal de Québec*, le 2 novembre, sur l'avenir du pont de Québec. Gilles Bédard, un membre de l'Asulf, lui a fait part de la qualité du texte, mais il note que le jumelage de mots français et de leurs équivalents anglais est inutile : « un apprêt » ne signifierait donc rien dans la tête d'un lecteur. La journaliste y ajoute (*base coat*). De même, en allait-il d'« écailles de verre », syntagme qui ne tiendrait pas seul. Il lui faut la traduction *glass flakes*. Il y a

treinte ans, le sociolinguiste H. Gobard a souligné, en France, la manie ou le besoin d'accoler les équivalents anglais. L'anglais devenait langue véhiculaire (c'était un fait observable) et il devenait aussi une langue « référentielle » : on a un besoin maladif de donner un mot anglais pour préciser un sens. Mais cela s'inscrit aussi dans un contexte où l'anglais est une langue mythique (un chômeur est censé trouver automatiquement un emploi s'il a appris l'anglais).

La France entre boosteurs et FreeHug



Il y a un profond mystère à propos des Français : ils sont à la fois anti-américains et grands consommateurs d'anglicismes.

Il faut savoir être attentif à des détails. Les revues en France ne sont pas seulement « angloaccrocheuses » en couverture avec des *Best of Design Week Milan – Les nouveaux it (sic) Déco – Spécial Sac/shoes – Nos 119 boosteurs (sic) de looks* (Revue *Grazia*). Elles s'efforcent aussi de l'être dans leur identité. En voici un petit échantillon : *Books*, une revue littéraire très sérieuse. On nous propose aussi « *Plugged : Men With Attitude* » et ses 30 *Must-have* du moment et ses quatre rubriques *Music, Screen, Toys et (sic) Style*. En passant, on n' imagine pas qu'on aurait pu emprunter le terme *plogué*. À cela on ajoutera *Thinkovery*, un magazine de vul-

garisation, et *The Good Life*, lequel est très « tendance ». Et enfin *Followed*, revue « réservée aux hommes curieux ». Ces titres français ne sont pas les simples versions françaises de revues anglo-américaines, comme *Stuff* ou *Vanity Fair*.

Proches de l'actualité dramatique, certains Français s'opposent à la mondialisation islamiste au moyen de la mondialisation linguistique. Ils nous objurgent : *Pray for Paris* et *Resist in Peace* ; ils nous proposent des *FreeHugs pour que l'amour triomphe*. Cependant, il subsiste quelques traces de résistance à cette anglomanie de l'écume des jours sur les marchés publics de



Provence : des forains rappellent que le fruit commercialisé sous le nom de *cranberry* se nomme canneberge en français.

Louis Le Borgne



« Trudeau contemple une majorité »

Un article paru dans *Le Devoir* du 15 octobre dernier avait pour titre « Trudeau contemple une majorité ». Or, contempler, c'est regarder longuement et avec admiration. Bonaparte avait harangué son armée : « Soldats, songez que du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ! »

Pour comprendre la manchette, il faut recourir à l'anglais. *To contemplate*, c'est *to consider thoroughly, think fully or deeply about*. On suppose que le titre pense en anglais et qu'il a voulu dire que Trudeau songe ou pense à une majorité qu'il envisage ou entrevoit.

Il est renversant qu'un titre pollue un grand quotidien avec un tel anglicisme. Les exigences linguistiques du journal seraient-elles moins grandes pour les titrers que pour les journalistes ? L'auteur de l'article n'a pas employé le verbe. Il ne faudrait pas que la faute se répète. De fait, *Le Devoir* a redressé le titre dans l'édition

numérique : « Trudeau envisage une majorité ». Il faudrait suggérer qu'on l'intègre aux correcteurs informatiques en usage.



Une béquille ?

La Ville de Québec réaménage la route de l'Église et compte en faire une rue conviviale. On comprend facilement qu'on cherche à en faire un endroit agréable où il fera bon marcher, regarder, s'arrêter, se reposer, bouquiner, faire du lèche-vitrines, observer les passants, discuter. Bref, un endroit où il fait bon se trouver.

Les rédacteurs de *L'Appel* ont l'impression, pour leur part, que les citoyens de Québec auront de la difficulté à cerner le concept de rue conviviale. Ils l'expliquent par l'expression *complete street*. Le 21 octobre dernier, on y écrivait : « Le concept d'aménagement sera de type rue conviviale (*Complete Street*) pour faire de la place à tous les types d'usagers. »

Il va de soi que tous peuvent deviner le genre de rue projeté. Cependant, l'ajout de l'expression anglaise surprend. Elle n'éclaire nullement le lecteur francophone. Au demeurant, il n'est pas très original ni très évocateur dans le contexte. Tout le monde comprend « rue conviviale ». Que vient faire la traduction anglaise ? Elle est ici superfétatoire.

Personnel permanent... ou « régulier »

Un membre s'est adressé, fin octobre, aux responsables d'un portail Internet de l'État et il a commenté l'utilisation qu'on y faisait de l'expression « personnel régulier » et de sa contrepartie « personnel occasionnel ». Il a recommandé qu'on vérifie si le qualificatif « régulier » n'était pas un anglicisme. On lui a répondu qu'il avait raison, mais que l'appellation « est présente depuis le départ, dans les lois, dans les conventions collectives, utilisée depuis longtemps, alors si on dési-rait faire changer ce terme, ce serait un long combat ». Mais est-il besoin de viser la modification des lois pour faire usage des mots de rechange proposés par l'Office québécois de la langue française ? Un citoyen, un journaliste, un publicitaire peuvent très bien écrire et dire « personnel permanent » à la place de « personnel régulier ». On ne les poursuivra pas. Cela ne mènera pas à l'incompréhension des règlements ou des lois. Tous savent que l'expression idiomatique en français est « personnel permanent ». Cette dernière est l'exacte contrepartie de « personnel occasionnel ». Faudra-t-il proposer « personnel irrégulier » pour faire comprendre que « personnel régulier » n'a pas de sens ?

Conseil d'administration

Présidente : Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Vice-président : Gaston BERNIER
Secrétaire : Léone TREMBLAY
Trésorier : Christian HÉBERT
Membres : Alain BÉLANGER
André BRETON
Jean-Guy LAVIGNE
Louis LE BORGNE
Lola LEBRASSEUR

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Diffusion : distribution électronique illimitée;
tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du numéro 63, décembre 2015

Rédaction : Robert AUCLAIR
Gaston BERNIER
Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Révision : Yvon DELISLE
Graphisme et mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

Une page Facebook de l'Asulf

L'Asulf possède sa page Facebook depuis le 31 juillet dernier. Elle compte, jusqu'à maintenant, 92 abonnés. Il est possible de s'y inscrire en suivant le lien suivant : <https://www.facebook.com/Association-pour-le-soutien-et-lusage-de-la-langue-fran%C3%A7aise-ASULF-1702235186671805/?fref=ts> et en activant l'icône



« J'aime ». On y publie, de façon hebdomadaire, une chronique (Mots et maux des mots) du vice-président. On y annonce également des nouvelles et

des interventions de l'Association. Récemment, on y a présenté des interventions concernant les expressions « clauses de disparité de traitement » et « rendez-vous d'avant-match ».

Marie-Hélène Hébert

Yvon Delisle publie la 6^e édition de *Mieux dire, mieux écrire*

Membre de l'Association, Yvon Delisle a publié en novembre la sixième édition du répertoire correctif *Mieux dire, mieux écrire* (168 p. ; 15 \$, frais de poste inclus). Le répertoire, publié une première fois en 1997, comprend maintenant 3000 erreurs que l'auteur recommande de corriger : des constructions fautives, des impropriétés, des calques, des faux amis, etc. En comparaison, la première édition alignait 800 erreurs. Préfacé par M.-É. de Villers, ce recueil peut être utile à tous ceux et celles à qui il arrive de douter quant à l'emploi d'un mot (service de valet, régulier) ou d'une expression (mettre l'épaule à la roue ; prendre une marche) qui leur vient naturellement à l'esprit en raison de l'environnement québécois.

Une première adhésion offerte en cadeau ?

Cherche-t-on encore une idée-cadeau en ce temps de l'année ?

Si des filles ou des fils, neveux ou nièces, gendres ou belles-filles sont férus du bon usage, de la qualité de la langue et de sa modernisation, l'Asulf suggère qu'un parent leur offre une première carte d'adhésion. Le cadeau

contribuera à transmettre le flambeau à la garde montante. Comment le faire ? Remplir la fiche publiée ci-dessous, choisir le montant versé, adresser le tout à Asulf, 5000, boulevard des Gradins, Québec G2J 1N3, et préciser « Cadeau » en diagonale. La présidente fera l'annonce aux destinataires.

ADHÉSION À L'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 100 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 500 \$
Date _____

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF

Et le site Web ?

Le conseil d'administration de l'Association a décidé, lors de la réunion du 15 octobre 2015, d'accepter l'offre du Service de la francisation de la FTQ de faire héberger son site par le portail international www.languedutravail.org. Depuis, on s'est entendu sur l'aménagement du site. Le transfert des données de l'ancien site a été effectué et le nouveau devrait être en ligne en janvier.

Christian Hébert

Viennent de paraître

Le Niveau baisse ! Et autres idées reçues sur la langue / Benoît Melançon. Montréal : Busso Éditeur, 2015. 118 p. 15 \$. La plaquette se lit en un rien de temps. Courte et bien écrite. Une vue générale sur l'évolution de la langue française parlée ici. C'est un regard d'amoureux du français (on peut consulter son blogue : L'oreille tendue). Par certains côtés, l'auteur agacera les membres de l'Asulf, mais il partage plusieurs de leurs perspectives. Il est passionné par la langue et l'observe très souvent de manière critique, comme les membres de l'Asulf.

De quel amour blessée ; Réflexions sur la langue française / Alain Borer. Paris : Gallimard, 2015. 350 p. Essai à la fois savant et engagé. Roboratif !

La Langue rapaillée ; combattre l'insécurité linguistique des Québécois / Anne-Marie Beaudoin-Bégin. Québec : Éditions Somme toute, 2015. 115 p. Essais en faveur de la langue vernaculaire des Québécois. L'auteure défend à la fois la langue familière et la langue soignée.

Agenda du français pratique 2016 / Liliane Michaud. Montréal : Québec-Amérique, 2015. 173 p. L'agenda, publié depuis 1992, est agrémenté de citations, de questions de français, de minitests, de conseils de rédaction.